

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 20 DECEMBRE 2017



Etaient Présents 49 titulaires, 3 suppléants, 11 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Paule BERGES, André BERNOS, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Yvonne COIG, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Claude LACOUR, Jean LABORDE, Michel LAUGA, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPÉ, Marc OXIBAR, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Maylis DEL PIANTA, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES, Maïté POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, David CORBIN, Bernard UTHURRY, Marylise GASTON, Anne BARBET, Pierre ARTIGUET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Martine MIRANDE, Christophe GUERY

<u>Pouvoirs</u> :	Jean-Michel IDOIBE	à	Marylise GASTON
	Lydie CAMPELLO	à	Daniel LACRAMPE
	Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
	Françoise BESSONNEAU	à	Bernard AURISSET
	Fabienne MENE-SAFFRANE	à	Marc OXIBAR
	Gérard ROSENTHAL	à	Jean-Jacques DALL'ACQUA
	Henriette BONNET	à	Maylis DEL PIANTA
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM
	Jean-Etienne GAILLAT	à	Bernard UTHURRY
	Etienne SERNA	à	Pierre CASABONNE
	France JAUBERT-BATAILLE	à	Elisabeth MEDARD

<u>Suppléants</u> :	Daniel AMESTOY	suppléant de	Michel CONTOU-CARRERE
	Marthe CLOT	suppléante de	Jean LASSALLE
	Alain QUINTANA	suppléant de	Gérard BURS

Absents : Guy BONPAS-BERNET, Joseph LEES (excusé), Didier BAYENS, Alain CAMSUZOU, Jean-Claude COSTE, Marianne PAPAREMBORDE (excusée), Gérard LEPRETRE, Jacques NAYA, Pierre SERENA, Didier CASTERES, André LABARTHE, Aurélie GIRAUDON, Robert BAREILLE, Gérard BURS (excusé), Jacques MARQUEZE.

RAPPORT N° 28-171220-SET-

PISCINE DE LANNE-EN-BARETOUS : AVENANT N°1 AU LOT N°1

M. AURISSET indique que dans le cadre du chantier de réhabilitation de la Piscine de Lanne-en-Barétous, des spécifications techniques se sont avérées nécessaires en ce qui concerne le lot maçonnerie et en particulier :

- la reprise des fondations des plages,
- la modification des systèmes d'évacuation des eaux pluviales et de ruissellement,
- la séparation d'une partie des réseaux d'eaux pluviales du réseau d'assainissement,
- le renforcement du bac tampon (stockage des eaux de baignade).

Certains de ces travaux complémentaires sont apparus lors de la démolition des ouvrages (reprise des fondations des plages). Par ailleurs, pour améliorer le traitement des eaux usées et pour une plus grande efficacité dans la gestion de récupération des eaux pluviales, l'ensemble du système d'assainissement va être revu.

Le montant maximum de ces travaux supplémentaires devrait s'élever à environ 41 667 € HT, soit TTC 50 000 €.

Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Général 2018 (section investissement)

Oùï cet exposé

Le Conseil Communautaire, par 62 voix pour et 1 abstention (M. J. CASABONNE)

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer un avenant avec l'entreprise ARLA
- **VOTE** les crédits nécessaires

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 20 décembre 2017

Suivent les signatures

Affiché le 28.12.17



Le Président

Daniel LACRAMPE